

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 3

Artikel: Politique européenne de sécurité et de défense : chimère ou réalité?
Autor: Triai, Chaouki
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Hervé Morin, ministre de la Défense français.
Photo © Auteur.

Géopolitique

Politique Européenne de Sécurité et de Défense : chimère ou réalité ?

Chaouki Triai

Journaliste spécialisé sur les questions géopolitiques et sécuritaires

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Winston Churchill imagina l'idée que « les Etats-Unis d'Europe » seraient un maillon fondamental de préservation de la paix dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies tout nouvellement mise en place. Winston Churchill imagina également la mise en place d'un Conseil de l'Europe. Si « les Etats-Unis d'Europe » n'a jamais vu le jour, il n'en demeure pas moins que le Conseil de l'Europe, lui, existe bel et bien.

46 pays sont membres du Conseil de l'Europe dont les 25 pays membre de l'Union Européenne. Si le Conseil de l'Europe n'envisage pas les questions militaires, l'Union Européenne, quand à elle, oui. Le traité de Maastricht de 1992 consacre l'appellation « Union Européenne », l'aboutissement de plus 60 ans d'histoire de construction européenne. Le traité du 27 mai 1952 prévoyait la mise en place d'une Communauté Européenne de Défense (CED), qui n'a elle aussi jamais vu le jour. La France s'y étant formellement opposée. Cette CED envisageait l'intégration des forces armées des Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), sous une direction internationale. Aujourd'hui, la France est activement impliquée dans la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD).

La PESD à la traîne...

La France, qui a présidé l'Union Européenne jusqu'à la fin décembre 2008, a souligné les carences de la PESD lors d'une conférence intitulée « les capacités européennes de défense : enjeux et perspectives » qui s'est déroulée à Marseille les 30 et 31 octobre 2008 en présence d'Hervé Morin, Ministre de la Défense. Loin de l'auto satisfecit, l'heure était plutôt au bilan négatif de celle-ci. L'incroyable levée de boucliers pour dénoncer une PESD uniquement sur papier, les Etats membres de l'UE parlent d'une seule et même voix pour dénoncer les incohérences, le manque d'organisation et d'anticipation de la PESD. Dans un exercice d'auto flagellation, nombreux sont les intervenants de cette conférence ayant soulevé la

gabegie financière du coût des opérations, les problèmes de commandement, la difficulté des processus de prise de décision au sein des état-majors, ou encore le peu de moyens en hommes et en matériel pour intervenir sur les théâtres d'opérations. Pourtant, le Conseil de l'Union Européenne (UE) en novembre 2007 avait accepté le Catalogue des progrès 2007 dans lequel il est indiqué que « l'UE, à l'horizon 2010, possède la capacité de conduire des opérations PESD sur l'ensemble du spectre, dans les limites des hypothèses de planification stratégique avec différents niveaux de risques opérationnels générés par les lacunes identifiées ». Donc, tout n'est pas perdu. Dans cette analyse, la démarche la plus adéquate est d'envisager une mutualisation des moyens.

Un exemple de mutualisation : Le gros porteur A400 M

Le Ministre français de la défense, Hervé Morin, interrogé sur l'A400M, répond : « L'A400M est un avion qui, espérons le, doit arriver dans nos forces en 2010 ou 2011, Il y a quelques problèmes industriels à l'heure actuelle qui seront résolus tôt ou tard. Nous sommes arrivés à faire du A400M quelque chose de formidable : nous avons fait cet avion en commun, c'est un avion européen ». Et de poursuivre : « Nous avons mis en place une école de pilotage commune avec les Allemands qui est ouverte à tous les pays européens partenaires de ce programme ». Pour ce qui est de l'avenir de cet appareil quand à son entretien, il précise : « Nous avons décidé de faire un maintien en condition opérationnelle, c'est-à-dire l'évolution et la modernisation de l'avion sur le long terme en commun. Ce qui permettra à cet avion, tout au long de sa vie, de rester un avion européen et de ne pas diverger compte tenu des progrès techniques ». Et de conclure : « Nous avons décidé de faire une flotte d'A400M pour que les Européens, qui auraient besoin sur telle ou telle opération, de transports supplémentaires, puissent bénéficier de moyens mutualisés. Donc, on a ce que les Européens doivent faire, c'est-à-dire concevoir un programme ensemble, le

faire évoluer au fur et à mesure des décennies et enfin, mutualiser des moyens en commun pour que notre flotte soit utilisée avec la meilleure rationalité possible ».

Autre exemple de mutualisation : les actes de piraterie dans l'Océan Indien

Comment l'Europe de la défense peut-elle envisager la lutte contre les actes de piraterie notamment avec la prise d'otages en avril dernier du voilier luxueux le Panont aux larges des côtes somaliennes ? Questionné sur ce point, voici ce qu'à répondu Hervé Morin : « Cela fait partie des choses que nous allons lancer. C'est une initiative que j'ai prise avec ma collègue espagnole, Carme Chacon. Nous l'avons prise début août et l'avons mis sur la table des discussions (...). C'est une opération qui sera coordonnée avec l'Alliance Atlantique. L'Union Européenne est entrain de faire ce que l'on appelle « la génération de force », voir quels sont les pays qui devront y participer, comment tout cela va être planifié. L'idée c'est que qu'au large des côtes somaliennes, sur cette partie de l'Océan Indien, nous puissions assurer au maximum la protection des bâtiments qui traversent cette zone ».

Au sujet du nombre de pays qui devraient y participer, le Ministre français de la Défense souligne : « On n'a pas les éléments précis. Ce que nous savons aujourd'hui, c'est que les Britanniques ont donné leur accord pour y participer. Que ce sont les Britanniques, et c'est la première fois dans l'histoire de l'Europe de la défense, qui commanderont cette opération à partir de leur centre de commandement. Nous savons que la plupart des grands pays maritimes européens participeront à cette opération. Cela sera une opération importante. Il sera associé à cette opération des moyens de l'OTAN, donc des moyens américains puisque la zone à couvrir est une zone extrêmement importante ». Pour ce qui concerne les modalités d'une telle mission, il précise : « C'est le travail que nous sommes entrain de mener. Il y aura de toute évidence au moins une dizaine de bâtiments qui sera affectée à cette opération. Il nous appartient après de les planifier dans le temps, de les coordonner et les organiser avec l'Alliance Atlantique, notamment avec les moyens américains qui sont importants dans cette région. Cela sera une mission conséquente pour assurer la sécurité maritime sur cette région ».

Une rationalisation des moyens

« C'est la première fois que les Européens prennent en main cette question et qu'ils décident de se mettre ensemble. Nous l'avons fait pour le Programme Alimentaire Mondial à quelques-uns. Là, c'est l'essentiel des pays européens qui participeront à cette opération ». Mais pour l'ensemble des océans, la réalité trouve ses limites et que les moyens aussi. Explication de M. Morin : « La seule chose c'est que les bateaux ne se multiplient pas comme des petits pains et que la surface de la mer est immense. Pour l'instant, nous allons concentrer nos efforts là où les actions de piraterie sont les plus importantes, c'est-à-dire au large des côtes somaliennes ».

PESD et OTAN : contradiction ou complémentarité ?

L'ancien chef d'Etat, Charles de Gaulle, avait retiré de son temps, la France du commandement intégré de l'OTAN. L'actuel Président de la République, Nicolas Sarkozy n'a pas la même vision : Voici ce qu'a dit à ce propos le Ministre de la Défense : « Le Président de la République a clairement fixé le cap. Il a indiqué qu'il souhaitait, d'une part, le renforcement de l'Europe de la défense, et d'autre part, participer à la rénovation de l'Alliance Atlantique. Il a toujours conditionné la participation de la rénovation de l'Alliance Atlantique à l'évolution de l'Europe de la défense et à sa relance ». Pour lui, « Celle-ci, vous le constatez, elle est en cours. Les Européens ont compris que les Français ne défendaient pas l'Europe de la défense pour affaiblir l'Alliance Atlantique. Au contraire, ils promouvaient l'Europe de la défense pour renforcer les capacités de l'Europe, et donc, les capacités militaires de l'Alliance Atlantique ». Pour Hervé Morin, il n'y a pas de contradiction : « Comme vous le savez, 21 membres de l'Union Européenne sont membres de l'Alliance Atlantique. Il n'y a pas de contradiction entre les deux. C'est cette démarche là que les Européens ont compris ainsi que les Américains, ce qui fait qu'aujourd'hui, chacun prend conscience que l'Europe de la Défense n'est pas un système qui pourrait déstabiliser l'Alliance Atlantique. Vous devez avoir en tête que les Européens sont profondément attachés à l'Alliance Atlantique. C'est un système qui assure leur sécurité depuis 1949 et cela ne leur coûte pas cher puisque ce sont les Américains qui assument l'essentiel de leurs responsabilités. Tant que nous avons cette ambiguïté-là, l'Europe de la défense pouvant être un moyen d'affaiblir l'Alliance Atlantique, celle-ci ne pouvait pas progresser pleinement. Dès lors que les Français sont sortis de cette ambiguïté, en indiquant clairement que l'Europe de la défense et l'Alliance Atlantique et sa rénovation étaient une même démarche, c'est-à-dire celle de construire des capacités militaires européennes. Les Européens sont partant, les Polonais, qu'on disait très attentiste, sont extrêmement partant. Même les Britanniques, qui sont souvent les plus réservés sur l'Europe de la défense, sont aujourd'hui partant sur un bon nombre de programmes ». Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, de la vision de Sir Churchill, en passant par les réticences de Charles de Gaulle et pour finir avec les Chefs d'Etat des pays membres de l'Union Européenne, bien des choses ont évolué. Du monde bipolaire éteint à celui des puissances régionales aujourd'hui, les stratégies et les menaces ont elles aussi changé l'organisation des « mondes ». André Malraux ne disait-il pas : « les idées ne servent pas à être pensées mais vécues ».

C.T.